

Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification.

Pour plus d'informations, consultez la page Facebook, suivez les actus, cliquez et partager.

En 2025, le budget de l'état va priver les collectivités territoriales de plus de 5,6 milliards d'€. Cette politique du rabot a pour conséquence de mettre en souffrance la démocratie locale.

Elle empêche la mise en œuvre des projets pour lesquels des élus (de tout bord politique) se sont engagés auprès de leur population.

Les suppressions de la taxe professionnelle (Sarkozy) et de la taxe d'habitation (Macron) ont déjà privé les communes de marge financière.

La politique communale est un des seuls remparts aux coups durs subis par nos concitoyens. Les élus se retrouvent coincés entre des comptes intenables, des projets à mener à terme et une explosion des demandes sociales liées à la crise.

Depuis 2020, 2400 maires et 57 000 conseillers ont abandonné leur mandat. Elus de proximité, ils se sentent abandonnés de la République. Ce phénomène n'est pas circonscrit et pourrait s'aggraver car les contraintes budgétaires imposées aux collectivités territoriales ne rassurent pas.

Efforts demandés, coupes dans le budget de l'Etat et augmentation des charges communales vont coûter cher aux collectivités locales en 2025.

La facture s'élève à 7,4 milliards d'euros au total et non pas à 2,2 milliards d'euros en 2025 comme annoncé par M. Bayrou : réduction du fonds vert (1,35 milliard), dispositif de "lissage" des recettes des collectivités (1 milliard), augmentation des cotisations au régime de retraite des fonctionnaires territoriaux (1,4 milliard), baisse "en volume" de la dotation globale de fonctionnement (350 millions), affaiblissement de la dotation de soutien à l'investissement local (150 millions)...

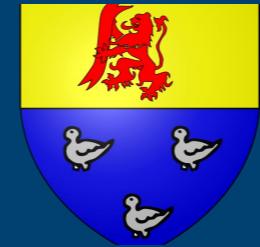
Même si la DGF pour la commune demeure en 2025 à même hauteur, notre collectivité va subir la diminution drastique des subventions auxquelles elle a droit de l'état, de la région, du département.

L'année 2026 risque d'être pire. Une cure d'austérité de 8 milliards est annoncée.
Qui est responsable des dérives budgétaires ? Certainement pas les collectivités locales qui sont dans l'obligation statutaire de présenter des budgets équilibrés.
Les Français sont victimes de cette cure d'austérité ... sauf les ultra riches et les multinationales qui reçoivent de l'argent public sans contrôle et sans obligations obligées.

« L'Alternative lewardoise » 1 élu

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.



VILLE DE LEWARDE

Mai 2025

<https://ville-lewarde.fr>

Facebook : ville de Lewarde



Madame, Monsieur,

Le mois de mai a été marqué par le 80^{ème} anniversaire de la Libération. Dans tous les villages et villes de France, un hommage a été rendu à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté.

La mémoire doit rester intacte et se transmettre pour ne pas oublier les atrocités infligées, les millions de morts, les déportés dans les camps de la mort, les tortures, les fusillés, le génocide des juifs et des tziganes, la mort par la faim de millions de civils, l'assassinat de personnes handicapées.

Il faut connaître l'histoire pour ne plus la reproduire et mettre en mouvement toute notre énergie pour préserver la paix. La situation internationale est sous tension. Plusieurs pays en guerre créent un climat de violence, de haine et font resurgir le spectre d'une 3^{ème} guerre mondiale.

L'idéologie d'Hitler, homme d'extrême droite fondateur et figure centrale du nazisme, plane toujours dans ce monde. La manifestation de l'extrême droite aux allures miliciennes qui a eu lieu à Paris le 10 mai peut en témoigner avec des saluts nazis, des symboles SS, des bannières noires à croix celtique. Lewarde s'est rassemblé ce 8 mai pour rendre hommage et réaffirmer les valeurs de la république : Liberté, Egalité, Fraternité.

Félicitations à la FNACA, au conseil municipal des enfants, aux élèves de l'école primaire, à l'association du Képi au Casque, aux associations, aux enseignants, au personnel communal, aux portes drapeaux, aux membres du conseil municipal, aux citoyennes et Citoyens pour leur participation au défilé.

Alain Bruneel, Maire

HARMONIE MUNICIPALE

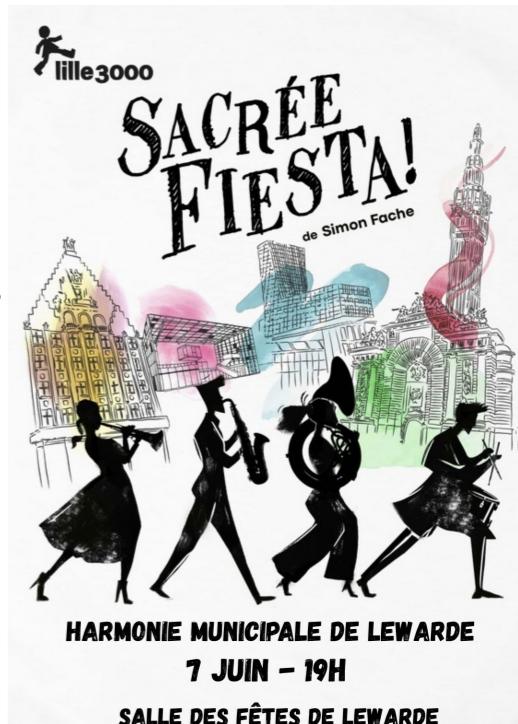
Lille 3000 comme si vous y étiez ! Venez faire la fiesta avec les musiciens le samedi 7 juin à 19 h, salle des fêtes.

Dans le cadre de Lille 3 000, sous le nom de sacré Fiesta, le compositeur Simon Fache a écrit une œuvre pour orchestres d'harmonie intitulée Sacrée Fiesta !

Celle-ci a été restituée au cours de la grande parade du 26 avril à Lille.

Les musiciens lewardois procèderont à leur tour à l'interprétation de l'œuvre qui comporte deux volets : d'abord une pièce de concert avec des styles musicaux différents puis un répertoire de rue.

Le travail considérable réalisé par les musiciens mérite la présence d'un large public.



MÂT TELEPHONIQUE

Le mardi 22 avril, les riverains ont répondu à l'invitation de M. le Maire et ont assisté à une réunion, salle des fêtes.

Les riverains ont été appelés à s'exprimer sur les modalités d'action. Il a été décidé de solliciter les Lewardois à participer à une chaîne citoyenne rue d'Erchin et de Monchecourt le 20 mai afin de signifier à la société Bouygues la détermination de toutes et tous à clore positivement ce dossier.



ECLAIRAGE PUBLIC

La durée pour répondre au sondage a été prolongée.

Un bilan sera communiqué dans le prochain journal.

TRAVAUX

L'usure du temps nécessitait un rechampissement.

C'est fait ! Les gravures des noms des défunt victimes des conflits mondiaux et de la guerre d'Algérie ont été restaurées sur les deux monuments aux morts de la commune.



JARDINS FLEURIS

Le concours des maisons et jardins fleuris est reconduit.

Le jury se rendra le 30 juin dans la journée aux adresses répertoriées grâce aux bordereaux d'inscription qui auront été déposés en mairie pour le 15 juin au plus tard.

Des indications plus précises vont parvenir aux habitants.

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le 9 avril, une délégation du conseil s'est rendue à la salle des fêtes.

Les enfants ont remercié les participantes de l'animation zumba et Step créée à l'initiative des associations Marcher, bouger à Lewarde et Amicale laïque. Ces deux associations reverseront les bénéfices de la manifestation à l'association Petits Princes pour laquelle le conseil municipal des enfants s'est engagé.



Le samedi 26 avril un groupe de visiteurs venant de la ville de Quérénaing a visité l'église de Lewarde.



Les personnes ont été très intéressées par les commentaires avisés de M. Jean-Marc Guénez. Les églises de Lewarde et de Quérénaing ont été construite en grès.

Les grès de Lewarde appartiennent au bassin carrier de l'Ostrevent et ceux de Quérénaing à celui du Quesnoy. La visite s'est conclue par une présentation de la vigne.

Le samedi 26 avril, une chasse aux œufs en chocolat a été organisée dans le parc du château.

L'Amicale laïque a accueilli 76 enfants de 2 à 10 ans sous un beau soleil. Lapinou les a câlinés et leur a donné des friandises.



CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

67 enfants ont participé du 7 au 11 avril au centre aéré.



Cette semaine a été placée sur le thème des jeux vidéo. Les enfants ont eu aussi l'opportunité de

s'épanouir pleinement à travers une multitude d'activités variées.

Profitant des rayons du soleil, ils ont exploré le bois de la commune, où la nature a révélé ses merveilles. Ils se sont amusés dans la salle de ping-pong et se sont dépensés physiquement sur le stade de football.

Cette semaine, riche en découvertes et en moments de convivialité, s'est magnifiquement conclue par une sortie à Douai.

Les enfants ont passé une matinée joyeuse au bowling où rires et compétitions amicales ont été au rendez-vous. La journée s'est poursuivie avec la projection tant attendue du film « Minecraft » qui a émerveillé petits et grands avec à la clé des souvenirs inoubliables.

Ce temps commun a été une expérience ludique mémorable pour tous les enfants.

Au centre de loisirs d'été, les enfants auront la possibilité de se retrouver encore plus nombreux pour de nouvelles aventures passionnantes.

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

Les 7 et 8 mai, la Koukiri, troupe de théâtre lewardoise est montée sur scène.

La qualité de l'interprétation des sketches et la mise en scène parfaite ont ravi le public pour un temps qui a paru trop court aux spectateurs malgré 1h45 de rires et d'applaudissements nourris.



Le 1^{er} avril, les locaux de l'association Culture et Liberté ont accueilli un atelier cuisine.

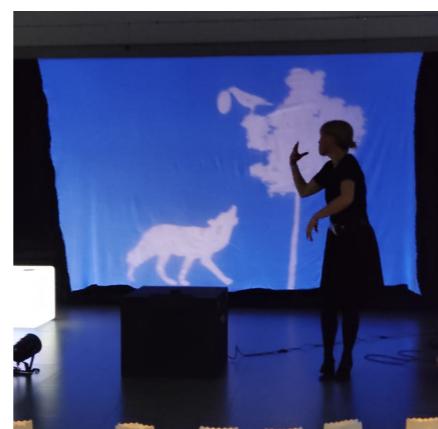
Pierre, cuisinier de l'organisme Bio Hauts-de-France, a encadré ce cours. Les plats ont été préparés avec les légumes bio du maraîcher local M. Xavier Planchon.



Le jeudi 24 avril, un spectacle le loup et la lune a été présenté aux enfants.

A la salle des fêtes, le jeudi 24 avril, l'association Bibliothèque pour tous a invité les jeunes enfants (dès 6 ans) à assister à cette représentation.

Ce spectacle qui a été pris en charge financièrement par Cœur d'Ostrevent Agglomération, a rencontré un vif succès.



Le samedi 26 avril, la troupe théâtrale « La pièce montée » a été invitée par le CAL.

Elle a présenté devant la centaine de spectateurs présents les dérives d'une « soirée pyjama ».



DEPORTATION

Le 27 avril, le souvenir douloureux de la déportation a été évoqué.



Monsieur le Maire, des élus municipaux, M. Pluto ont accompagné de membres de la FNACA, ont commémoré **la journée nationale de la déportation**. Cette blessure indélébile a marqué douloureusement le XXème siècle.

Faire vivre cette mémoire est d'autant plus nécessaire que notre monde traverse des crises guerrières sans précédent depuis 1945 avec ses cortèges d'horreurs impardonnable.

Mme Amandine Duquesnoy, conseillère municipale a lu le message de Mme Patricia Mirallès, ministre chargée de la mémoire des anciens combattants.

8 MAI

Les habitants ont été appelés à célébrer le 80e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La ville a rendu hommage aux combattants et aux populations civiles touchés par le second conflit mondial.

Le cortège s'est recueilli aux deux monuments aux morts où des gerbes de la municipalité, de la FNACA, du Képi au casque ont été déposées.

Le conseil municipal des enfants a été fortement représenté. Les élèves de l'école Salengro accompagnés de Mme Desmarre, directrice de l'école, sont venus très nombreux. Ils ont entonné une vibrante Marseillaise et le chant des partisans aux monuments aux morts.

L'harmonie municipale a accompagné musicalement la cérémonie suivie par l'association du képi au casque dont les membres étaient vêtus de la tenue militaire des fantassins français en 1940.

Le discours de l'UFAC (union fédérale des anciens combattants) lu par un élu du conseil municipal des enfants, celui de M. le Maire et le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des armées et de Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du ministre des armées relayé par Mme Jeanne-Marie Delmaire, adjointe au maire ont rappelé le désastre humanitaire et matériel qu'a été cette guerre provoquée par l'extrême droite nazie.

Le bruit de la guerre est ravivé de par les conflits qui éclatent dans le monde. Les régimes autoritaires d'extrême-droite impliqués refusent de régler diplomatiquement les conflits et menacent l'équilibre du monde. Cette inquiétude a été palpable à travers les différents propos tenus.



ELECTIONS

Vous êtes domicilié.e à Lewarde et vous voulez vous inscrire sur les listes électorales de la commune ?

Il suffit que vous présentiez à l'accueil de la mairie une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture de gaz, d'électricité ...).

Bienvenue aux nouveaux nés

Le dimanche 4 mai, les parents des enfants de la commune nés en 2024 ont été invités par la municipalité.

Un totem a été inauguré en l'honneur des nouveaux nés sur le site communal de la rue d'Erchin. Un érable champêtre récemment planté a été symboliquement dédié aux enfants en signe de la volonté de la municipalité d'espérer à travers différentes classes d'âge la poursuite nécessaire d'actes positifs en faveur de l'environnement local.



Événements à venir

Concerts

Deux évènements musicaux à ne manquer sous aucun prétexte.

Le dimanche 1^{er} juin, à 17 h, salle des fêtes, hommage aux grandes voix par William Néo.

Le CAL invite les habitants à assister à cette représentation pour écouter des interprétations d'œuvres vocales de référence de Starmania à Queen en passant par Polnareff.

Entrée 5 € Réservations : 06 77 18 58 27

Le samedi 7 juin à 19 h, l'harmonie municipale présentera son concert du printemps.

Entrée gratuite

Vente de programmes au profit de l'association Petits Princes.

Le samedi 7 juin, l'Amicale laïque organise une braderie. Elle aura lieu de 8 h à 17 h dans la rue de Loffre et les rues adjacentes.

Le dimanche 8 juin à 10 h, au bois de Lewarde, Cœur d'Ostrevent Agglomération propose une initiation à la marche nordique sur 3 km.

L'animation est encadrée et gratuite.

Inscription au 07 43 03 03 47 ou pbernard@coeurdostreventagglo.fr

Le samedi 5 juillet, le Syndicat d'initiative de Lewarde propose une sortie culturelle à Guise.

Ce voyage n'aura lieu que si le nombre de participants est suffisant aussi inscrivez-vous rapidement.



Santé

Le trop plein d'écrans est devenu un enjeu majeur de santé et de réussite scolaire. Un nombre croissant de professionnels de santé, d'enseignants alertent.



Du 13 au 22 mai 2025, des dizaines de communes, des centaines de crèches, d'écoles, de collèges et de lycées ont proposé aux jeunes qu'ils accueillent de se passer d'écrans de loisirs avec l'aide des familles.

L'école élémentaire Salengro a participé à cette initiative motivée par le fait que les enseignants constatent chaque jour les effets néfastes des écrans sur l'attention des élèves et en conséquence sur la réussite scolaire attendue.

Dans ce journal, nous nous intéresserons

d'abord à la tranche des enfants de 0 à 3 ans.

Les écrans sont partout et il est compliqué d'empêcher les enfants de regarder la télévision, le smartphone ou la tablette. Ce phénomène est de plus en plus visible depuis la pandémie de COVID-19. De nombreuses études montrent qu'il est important de limiter le temps passé devant les écrans par les enfants, surtout en fonction de leur âge.

Entre 0 et 3 ans, il est indispensable de privilégier les interactions et de développer ses 5 sens. Le temps passé devant un dessin animé ne permet pas d'aider à l'acquisition du langage, par exemple.

Les chahuts dans le salon ou les jeux dans le jardin se sont changés en temps silencieux devant un écran, avec des conséquences sur la santé des plus jeunes.

Les travaux de l'INSERM montrent que les enfants exposés aux écrans dès 2 ans atteignent un taux de masse corporelle supérieure à la moyenne à l'âge de 5 ans.

Le premier effet sur le développement des enfants est bien sûr la sédentarité, liée au manque d'activité physique. Et ce n'est pas tant le fait de ne pas bouger, car les petits qui jouent au puzzle ou qui lisent n'obtiennent pas d'aussi mauvais résultats. Il y aurait une corrélation, qui n'est pas encore établie, entre les profils alimentaires des enfants et la sédentarité due aux écrans.



Déchets Verts

Il est interdit de brûler des déchets verts que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Les déchets sont ramassés tous les lundis, ils peuvent aussi être déposés en déchetterie.

Le compostage est à privilégier si possible. C'est un moyen de fertiliser le jardin naturellement et de réduire la quantité de déchets à traiter.

ANNONCE

AFPA : association pour la formation professionnelle des adultes

Journée portes ouvertes le jeudi 5 juin de 9 h à 16 h.

Présentation des différentes formations proposées pour une reconversion professionnelle, un besoin de perfectionnement ou une acquisition de nouvelles compétences.